

# ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF CENTRE SOCIAL ESCAL

## CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 11 février 2025

### Délibération n°2025/02/06

Date de la convocation	4 février 2025
Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	21
Nombre de membres présents	15
Nombre de membres avec voix délibérative présents	14
Nombre de membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés	5
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	2
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	1

#### Membres avec voix délibérative présents :

##### Collège des élus :

Mme Laïla ACHKAR, Mme Frédérique CONDET, M. Frédéric COURRENT, Mme Florence LIMONES, Mme Margit LORBLANCHET, M. Rémi NICOLAS, M. Eric PEREDES, Mme Audrey RANC et M. Georges VIERNE

##### Collège des familles et associations :

Mme Caroline ALLARY, Mme Chantal BOURNETON, Mme Christine DEMAY, M. Antoine GIL et Mme Monique SAEZ

#### Membres sans voix délibérative présents :

##### Collège des personnes publiques qualifiées :

M. Benoît CHERMANNE représenté par M. Sylvain CHANABE (CAF du Gard)

#### Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

##### Collège des élus :

M. Denis CANTIER (pouvoir à Mme CONDET)  
Mme Patricia POUBLANC (pouvoir à M. NICOLAS jusqu'à son arrivée)

##### Collège des familles et associations :

Mme Marlène JAFFIOL (pouvoir à Mme DEMAY)  
Mme Céline ROSZCZKA (pouvoir à Mme BOURNETON)  
Mme Stéphanie ROY (pouvoir à M. GIL)

#### Membres avec voix délibérative absents et non représentés :

##### Collège des familles et associations :

M. Alain BLASCO

##### Collège des personnes publiques qualifiées :

Mme Valérie GUARDIOLA (Conseil départemental du Gard)

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 13 FEV. 2025 

ID : 030-930043245-20250211-DEL\_2025\_02\_06-DE

**Membres sans voix délibérative absents et non représentés :**

**Collège des personnes publiques qualifiées :**

Cédric PLUVINAGE et Delphine BOSLAK (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale)

**Secrétaire de séance :** M. Frédéric COURRENT

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué,

---

## Demande de Subvention auprès de la CAF du GARD Accompagnement à la Scolarité sur Fonds Locaux

Rapporteur : Frédérique CONDET

---

### 1. Aspects juridiques

VU les STATUTS de l'EPA Centre Social ESCAL, et notamment son article 03

VU le Code de l'action sociale et des familles,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la charte de l'accompagnement à la scolarité en date du 26 juin 2011,

VU la Circulaire interministérielle du 8 juillet 2011, relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité,

VU la convention de transfert EPA Centre Social ESCAL, Association ESCAL et Ville de Marguerittes, signée le 30 décembre 2024,

**CONSIDERANT** l'appel à projet 2025 de la CAF du Gard « Contrat d'Accompagnement à la Scolarité », a pour objectif de soutenir les actions d'accompagnement des enfants et de leurs parents pour favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances,

**CONSIDERANT** le Projet Social de l'EPA Centre Social ESCAL voté le 06 septembre 2024,

## 2. Éléments de contexte

Le CLAS est un projet qui permet de répondre à un besoin des familles et des jeunes du territoire. En effet, à la suite des différents échanges avec les professionnels, les jeunes et les familles nous avons définis ensemble un diagnostic. Le diagnostic a été basé sur les demandes des jeunes et de leurs familles sur l'organisation scolaire dans le but de favoriser la réussite scolaire - une nécessité de soutenir les activités éducatives périscolaires à destination des enfants et adolescents - un besoin d'activités favorisant l'apprentissage de savoirs complémentaires à l'enseignement - l'importance de la culture dans l'apprentissage des jeunes - le repérage des jeunes en échec scolaire et en voie de marginalisation par l'école et le réseau des travailleurs sociaux.

A la suite du diagnostic, plusieurs objectifs :

- ✓ Elargir les centres d'intérêts et promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur des ressources artistiques, culturelles, sportives et sociales
- ✓ Favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale des enfants et des jeunes. Informer, orienter et conseiller les familles dans leur rôle éducatif
- ✓ Transmettre aux jeunes des techniques ludiques d'apprentissages dans un rôle éducatif –
- ✓ Agir en complémentarité avec l'Ecole
- ✓ Permettre aux jeunes de créer du lien avec d'autres jeunes du territoire
- ✓ Renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe
- ✓ Favoriser la participation et l'engagement des enfants et des jeunes
- ✓ Favoriser l'ouverture d'esprit Favoriser la construction personnelle et l'estime de soi

Le projet s'articule donc avec la mise en place de différents temps d'activités et d'accompagnement à la scolarité :

- ✓ Atelier manuel : *créer, réaliser, découvrir, se laisser guider par son imagination, permettre à l'enfant de connaître cette sensation d'accomplissement dès le plus jeune âge ;*
- ✓ Atelier sportif : *permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques dans un cadre sécurisé et ludique autour de professionnels encadrants favorisant l'épanouissement et la progression individuelle et collective ;*
- ✓ Atelier dessin : *familiariser les participants à la pratique artistique, en s'attachant à leur épanouissement et au développement de leur motricité fine. L'importance de laisser parler son imagination et son expression ;*
- ✓ Atelier anglais : *accompagner les jeunes dans l'apprentissage de la langue et de leur faire découvrir ou approfondir la culture anglophone ;*
- ✓ Atelier bricolo : *apprendre à manipuler du matériel varié, à développer sa créativité et à faire des choix ;*
- ✓ Atelier numérique : *inculquer les bonnes pratiques quant à l'utilisation du numérique et accompagner les enfants et les jeunes dans des projets ludiques, artistiques sur divers supports.*

L'ensemble de ces ateliers culturels seront couplés avec 30 min d'accompagnement à la scolarité, méthodologie de travail. Concernant les effectifs des groupes nous avons pensé regrouper trois niveaux : CP/CE1/CE2 ; CM1/CM2/6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Il y aura deux groupes par niveaux d'âges, ce qui représente un total de 6 groupes allant de 08 à 12 jeunes.

L'appel à projet CLAS étant en année scolaire, il s'agit de solliciter la CAF du GARD, afin de bénéficier d'un soutien financier pour finir l'année scolaire 2024-2025.

## 3. Incidence financière

Cette action débutera en janvier 2025 et se clôturera en juin 2025

Les charges et produits seront inscrites au budget général 2025.

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 13 FEV, 2025

ID : 030-930043245-20250211-DEL\_2025\_02\_06-DE

S'LO

#### 4. Décisions

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : approuve la mise en œuvre de ce projet ;

Article 2 : autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier et notamment les dossiers de demande de subvention auprès de la CAF du Gard.



Rémi NICOLAS

Président de l'EPA  
Centre Social ESCAL

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.*

*Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes Cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



Rémi NICOLAS  
Président de l'EPA  
Centre Social ESCAL